

RECYCLAGE CONDUCTEUR ENGINS DE CHANTIER R482 + AIPR



PARTICIPANT(S) :

Toute personne expérimentée, appelée à manipuler un engin de chantier.

ORGANISATION :

Durée : de 14 heures.
Selon le nombre de catégorie à passer et la connaissance des engins
Lieux : Site de notre partenaire City Pro Beychac et Caillau.

INTERVENANT(S) :

Formateur City Pro.

PRE-REQUIS

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre le français
Etre déjà en possession du CACES®R372 en cas de recyclage et de prouver d'une formation avant le passage des tests théoriques et pratiques

MODALITE

Tarif selon les catégories et le nombre de test(s) passés.

VALIDATION DE LA FORMATION :

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

Délivrance d'une attestation de formation conforme à la législation en vigueur.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

Site de Libourne

7 Bis rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 57 25 40 40
campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des engins d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

Organisation par ateliers pédagogiques

Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R482

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

Evaluation théorique et pratique.

CONTENU DU PROGRAMME

FORMATION THEORIQUE :

- A - Connaissances générales
- B - Technologie des engins de chantier
- C - Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- D - Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- E - Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- F - Exploitation des engins de chantier
- G - Vérifications d'usage des engins de chantier

FORMATION PRATIQUE :

- A - Prise de poste et vérification
- B - Conduite et manœuvres
- C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D - Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- E - Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.